

# LES SOULÈVEMENTS POPULAIRES DE 2011 EN TUNISIE : CRISE OU OPPORTUNITÉ POUR LES MÉDIAS

PAR

FATMA BEN SAAD-DUSSEAUT (\*)

Depuis le 14 janvier 2011, les Tunisiens réclament leur droit à l'information. La parole se libère, les médias additionnent et croisent leurs sources, les témoignages sont plus présents, certains livres, interdits de publication pendant l'ancien régime, apparaissent et le ton des articles de presse est plus libre et plus audacieux. Les commentaires et les vidéos sur Internet alimentent à leur tour la chronique.

Cependant, il ne nous échappe pas que cette période de l'histoire de la Tunisie est une période d'apprentissage. La presse tunisienne a été longtemps dépouillée de ses capacités d'informer et empêchée d'assumer son rôle essentiel dans l'alimentation du débat public. Le soulèvement populaire en Tunisie – qui s'est déclenché le 17 décembre 2010 (1) – a non seulement libéré les journalistes, mais aussi élargi les espaces d'expression. L'aspiration des journalistes à plus d'autonomie et leur tentation à vouloir briser des tabous deviennent plus grandes. Les médias sont ainsi un des secteurs où on attend concrètement les effets d'une rupture avec l'ancien régime.

Or, l'opinion publique découvre toutefois les contradictions et les contraintes du «système médiatique». Le slogan de la transparence, plus que jamais brandi, couvre mal les désordres qui touchent actuellement le secteur médiatique en Tunisie.

## ÉTAT DU PAYSAGE MÉDIATIQUE TUNISIEN : RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

### *Changement*

Pendant une vingtaine d'années, les médias, privés comme publics, ont fonctionné sous tutelle du régime de Ben Ali. Celui-là s'est approprié la télé-

(\*) Docteur en Sciences de l'information et de la communication, anciennement journaliste en Tunisie.

(1) Le 17 décembre 2010, un jeune chômeur diplômé, Mohamed Bouazizi, originaire d'une petite ville nommée Sidi Bouzid, s'immole par le feu. Son geste devient le symbole d'un malaise bien plus étendu. Lorsque le jeune homme décède le 10 janvier 2011, des centaines de jeunes se mettent alors à manifester dans le sud et le centre du pays, réclamant du travail, des perspectives sociales et appelant au départ de Ben Ali.

vision comme moyen de propagande et de communication unilatérale et directive. Sous l'emprise du totalitarisme, la télévision tunisienne a rendu invisibles des pans entiers de la société, réduisant à l'ombre des pratiques sociales et culturelles supposées subversives.

Depuis le 14 janvier 2011, plusieurs médias se sont lancés dans la recherche de nouveaux modes opératoires afin de gagner la «reconsidération» du public. La chaîne nationale tunisienne TV7 (2) a changé de nom : elle s'appelle désormais Télévision tunisienne nationale 1, autrement appelée Al Wataniya 1 (Nationale 1). Les Tunisiens ont pu y suivre, pour la première fois, une interview du ministre de l'Intérieur, le 1<sup>er</sup> février 2011 : c'est un fait historique quand on sait que, du temps de Ben Ali, il était totalement interdit aux ministres de s'exprimer directement aux médias. La chaîne Canal 21 (3) a également changé d'identité, devenant ainsi Télévision tunisienne 2. Les chaînes privées Hannibal TV (4) et Nessma Tv (5) se sont quant à elles mises à l'heure des soulèvements à travers les «micros ouverts», les témoignages en direct de la Kasbah et des rues de Tunis. Le contenu de l'information télévisée a sans doute ainsi connu un revirement à 180 degrés.

Dans la presse, des sujets totalement ignorés du temps de Ben Ali sont abordés : on traite désormais des problèmes sociaux jusqu'alors absents des colonnes. Même les dépêches de la «très» officielle agence de presse TAP (Tunis Afrique Presse) ont changé de ton. De nombreuses personnalités de l'opposition, jusque-là bannies des médias, font la Une des journaux et sont régulièrement invitées à des émissions de radio ou de télévision. Les trois hebdomadaires dits «d'opposition», *Al-Maouqif*, publié par le Parti démocratique progressiste, *Al-Mouatinoun*, publié par le Forum démocratique pour le travail et les libertés, et *Al Tariq al-Jadid*, hebdomadaire du parti Attajdid (ex-parti communiste tunisien), peuvent être imprimés et distribués normalement, sans les traditionnels problèmes «techniques» des imprimeurs.

«*Certaines têtes ont sauté*», dit-on en Tunisie. Cela a été le cas du directeur du quotidien *La Presse* (6), remplacé par un nouveau PDG, élu par un comité de journalistes. D'autres personnalités, écartées du temps de Ben

(2) Anciennement appelée R'TT (Radio et télévision tunisienne), elle devient TV7 en 1992. Le chiffre 7 rappelle le 7 novembre 1987, la date du coup d'Etat de Ben Ali, qui succède à Habib Bourguiba, Président depuis 1956.

(3) Canal 21 – le nombre 21 évoque la Fête de la jeunesse, qui se tient le 21 mars –, est une chaîne destinée aux jeunes. Elle a démarré le 7 novembre 1994, sur instruction de Ben Ali, avec pour slogan «Un espace d'expression, des aptitudes, de l'intelligence et de la créativité des jeunes».

(4) Hannibal TV est la première chaîne de télévision généraliste privée. Créée le 13 février 2005, elle appartient au groupe Tunimedia SARL, propriété du millionnaire tunisien Larbi Nasra.

(5) Lancée le 16 mars 2007, Nessma TV est la deuxième chaîne généraliste privée. Elle couvre le Grand Maghreb, regroupant l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Elle appartient aux groupes Quinta Communications de Tarak Ben Ammar, Mediaset de Silvio Berlusconi et au groupe publicitaire tunisien Karoui & Karoui World.

(6) *La Presse* est un quotidien d'informations générales en langue française publié depuis le 12 mars 1936.

Ali, sont revenues sur le devant de la scène. Dans de nombreux cas, les journalistes ont pris le contrôle des rédactions. Cependant, la majorité de la profession est restée en place : dans la plupart des médias, il n'y a pas eu de changements des équipes de direction et de rédaction. Les anciens défenseurs de l'ancien régime se sont convertis en révolutionnaires et pionniers du changement. Les caciques de la presse de l'ancien système n'ont pas totalement disparu.

Bien que le ton des médias ait changé, des lignes rouges persistent. Les violences commises par les forces de l'ordre, les dossiers de corruption concernant des proches de l'ancien Président, qui sont toujours présents en Tunisie, ou les problèmes rencontrés aujourd'hui par le gouvernement provisoire restent très peu abordés dans les médias. La liberté d'expression semble se réduire, parfois, à des critiques faciles et lassantes de l'ancien régime, qui ne dépassent pas la démonstration, imprécise et vague, des crimes dévoilés après le départ de Ben Ali. Sur les chaînes privées et publiques, des débats prolifèrent sous formes de *talk shows*, lesquels tournent souvent aux règlements des comptes, aux querelles et à la diffamation. Si la liberté de ton est donc réelle, la consigne générale est à la modération afin d'apaiser les tensions sociales, ce qui n'est pas du goût de tous les journalistes.

### *Nouveaux projets*

Beaucoup de titres et de journalistes vivent une période charnière et critique. Il existe certes différentes initiatives, entreprises au sein des rédactions, afin de couper court à l'héritage passé et aux directives de tout ordre. Ainsi, de nombreux journalistes tunisiens ont signé un appel exigeant l'abolition de toute tutelle sur la télévision nationale par la création d'une commission indépendante chargée de nommer immédiatement un nouveau directeur des chaînes nationales; celui-là doit être reconnu pour ses compétences professionnelles et son indépendance par rapport à l'ancien régime. Les journalistes appellent également à recomposer les équipes de rédaction selon des critères de non-appartenance politique et à mener une enquête sur les financements et les liens de l'audiovisuel public et privé avec la présidence, le ministère de l'Intérieur, l'ex-ministère des Communications et l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), laquelle a contribué au verrouillage total de l'information.

Créée en 1993 pour promouvoir la Tunisie à l'extérieur du pays, l'ATCE s'est chargée progressivement de donner le droit aux médias de diffuser des publicités de l'État. Ainsi, si un média s'exprimait d'une façon qui ne plaisait pas au régime, elle lui retirait toutes les publicités étatiques qui lui étaient dévolues, ce qui provoquait sa ruine. Ce mode de fonctionnement était une bonne manière de censurer toute information nuisible au pouvoir. Les journalistes tunisiens semblent bien retenir les leçons de ces années de

censure, puisqu'ils exigent de mettre en place une autorité de régulation des médias qui aura pour mission de rompre avec le système de propagande et de censure, et de veiller au respect des obligations de tous les diffuseurs. Ils demandent également l'ouverture d'un débat national sur l'audiovisuel de service public, pour développer un journalisme démocratique et une culture de bonne gouvernance associant les acteurs de la scène politique, les acteurs de la société civile et les initiatives personnelles.

Parmi ces initiatives figurent les débats et colloques internationaux organisés par l'Institut de presse et des sciences de l'information (IPSI) (7). Conscients des mutations plurielles et variées de la scène médiatique en Tunisie après la révolution, enseignants, chercheurs et étudiants essaient d'aborder des problématiques jusque-là absentes des débats publics. Ils tentent de dresser une sociographie de la profession de journaliste et d'interroger la place de l'Etat face à l'éclosion du paysage médiatique. La liberté d'expression et l'engagement pour le respect de la déontologie sont également des thèmes très abordés.

Pour sa part, l'Instance nationale de réforme de l'information et de la communication (INRIC), créée après le 14 janvier 2011, a décidé d'accorder «*exclusivement à des personnes physiques*» les licences de création de nouvelles chaînes privées, annoncées le 7 septembre 2011. Le ministère de l'Intérieur a donné son aval à 122 nouvelles publications – dont beaucoup sont liées à un parti politique. Parmi les douze nouvelles stations de radio ayant obtenu une licence, sur recommandation de l'INRIC, certaines émettent déjà. De son côté, l'Union européenne de radio-télévision (UER) (8) s'est engagée à fournir un appui technique et des services de transmission et d'expertise professionnelle aux télévisions et radios étatiques tunisiennes. Prévues initialement pour durer d'avril 2011 jusqu'aux élections du 23 octobre 2011, cette coopération, dont le coût est estimé à 200 000 euros, est un prêt partiel pour la Tunisie.

### *L'enjeu des chaînes internationales dans les révolutions : Al Jazira en tête de liste*

Les techniques de communication modernes – les télévisions satellitaires et les technologies associées à Internet – ont joué un rôle non négligeable dans la diffusion du soulèvement populaire tunisien. Les chaînes satellitaires, à leur tête Al Jazira, mais aussi France 24 ou Al Arabiya, ont couvert de près les événements de la Tunisie dès le début des manifestations de décembre 2010.

(7) Créé le 30 décembre 1967, l'IPSI est l'unique institution publique tunisienne chargée de former des professionnels de l'information et de la communication.

(8) L'UER réunit 85 organismes de médias nationaux issus de 56 pays d'Europe et des alentours. Elle s'emploie à promouvoir les valeurs et la spécificité des médias de service public.

La chaîne qatarie s'est ainsi distinguée par sa couverture participative des soulèvements populaires, en diffusant de façon systématique et abondante des images filmées par des manifestants. Elle a notamment repris sur son antenne des images tournées par des téléphones portables, comme celles des premières manifestations réprimées par la police à Sidi Bouzid. Cependant, elle a relayé de manière quasi instantanée des informations en provenance de Tunis, même si certaines d'entre elles étaient encore sujettes à caution, quitte à alimenter des mouvements de panique. Al Jazira s'est également imposée comme une tribune pour les opposants aux régimes : de fait, elle est, depuis plusieurs années, en conflit avec de nombreux chefs d'Etat arabes, dont Ben Ali, qui avait fermé ses bureaux et empêché ses journalistes de travailler de manière continue en Tunisie. La chaîne a d'ailleurs été à la pointe de l'information lors de sa fuite.

Il est important de rappeler que, dès sa naissance en 1996, Al Jazira était la première chaîne panarabe recrutant à bras ouverts des journalistes maghrébins, syriens, palestiniens, jordaniens, libanais et égyptiens. Elle a ainsi mis en avant les différents accents et les différentes préoccupations et identités qui, en se croisant, ont fait naître un sentiment d'identification chez les téléspectateurs arabes : la chaîne leur ressemble. Le caractère panarabe du recrutement des journalistes, qui inclut différentes nationalités et sensibilités dans la région, lui confère une légitimité populaire dont bénéficient peu, voire pas, d'autres chaînes d'information. C'est donc une chaîne «arabe» au sens large du terme, qui, de ce fait, a réussi à créer ce qu'on appelle un «effet miroir». Cela, d'autant qu'elle est née au Qatar, petit pays qui doit prouver qu'il existe face à ses puissants voisins et a lancé un projet d'une grande envergure, indépendamment des financements saoudiens, irakiens ou libyens traditionnellement à l'origine des projets journalistiques arabophones. Cependant, nombreux sont ceux qui reprochent à Al Jazira son fond de lyrisme et ses images poignantes de violence et d'enthousiasme populaire tombant dans les travers sensationnalistes d'une information marchande.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'audience d'Al Jazira et des autres chaînes d'information satellitaires en Tunisie trouve son explication dans la faillite des chaînes de télévision nationales et dans l'affaiblissement des débats publics. Les dysfonctionnements des institutions politiques et l'absence d'instances parlementaires, de structures partisanes et syndicales susceptibles d'organiser un débat public ont permis à Al Jazira, à France 24 ou à Al Arabiya de fonctionner comme une scène politique de substitution où sont débattues, sur les écrans, des questions intéressantes les Tunisiens dans le cadre d'un espace public transnational.

### *L'enjeu des réseaux sociaux*

Les réseaux sociaux contributifs (dits «2.0») ont aussi rempli une fonction inédite dans l'histoire des médias, permettant, entre autres, aux rédactions occidentales de prendre conscience de ce que l'«épouvantail islamiste» ne pouvait plus suffire à discréditer les soulèvements populaires. Internet a commencé sa pénétration dans le paysage médiatique tunisien dès 1991 (9), ce qui a permis à certains médias diffusant uniquement *via* le Web de voir le jour et de se positionner comme «contre-pouvoir», à l'instar de Kalima, Alternatives citoyennes, Kaws El Karama ou encore Tunezine et, plus récemment, Nawaat.

Actuellement, une trentaine de sites Internet, comme Kapitalis ou TunisieNumerique, occupent la scène numérique. Quelques titres seulement respectent les règles de base d'un journalisme en ligne en déclarant, de manière transparente, des informations-clefs sur leur financement, leur structure juridique et leur ligne éditoriale. Ces médias sociaux contribuent à transformer la relation du citoyen à l'information : ils créent ainsi de nouvelles temporalités dans la production et la consommation de l'information. En octobre 2009, on recensait quelque 860 000 comptes Facebook appartenant à des citoyens tunisiens, chiffre qui a été largement dépassé en février 2010, où on dénombrait, selon Facebakers, 1 125 540 Facebookers tunisiens – donnée non négligeable sachant que la Tunisie comptait, en mars 2010, 3,6 millions d'utilisateurs d'Internet. En janvier 2011, la Tunisie a franchi la barre des 2 millions d'utilisateurs de Facebook : sur une population totale de 10 millions d'habitants, cela correspond à un taux de pénétration de 20 %, selon les statistiques livrées par Socialbakers (anciennement Facebakers) (10).

Les multiples applications d'Internet, dont l'émergence des réseaux sociaux et des blogs, ont donc permis à chaque utilisateur de diffuser, créer, modifier et partager presque instantanément des contenus numériques et des connaissances avec des millions d'autres utilisateurs. Ces cyber-journalistes et blogueurs ont appris à contourner le blocage informatif et n'ont cessé de poster des articles, des vidéos et des commentaires sur ce qui se passait en Tunisie. Ils constituent un véritable défi pour les médias traditionnels, lesquels sont amenés à évoluer malgré le lourd héritage marquant le paysage journalistique et médiatique tunisien. Afin d'éviter que la censure ne revienne en force, il importe de mettre en place un cadre juridique

(9) La Tunisie est le premier pays d'Afrique connecté à Internet, *via* l'Institut régional des sciences informatiques et des télécommunications (SOTETEL-IT). A titre informatif, la Radio nationale tunisienne a commencé sa transmission en direct sur Internet 24 heures sur 24 le 30 décembre 1996. *Cf.* le site Internet de l'Agence tunisienne d'Internet, [www.ati.tn/fr](http://www.ati.tn/fr).

(10) Facebakers – appelé désormais Socialbakers – est un portail publiant des statistiques sur les chiffres relatifs aux nombres d'utilisateurs de Facebook par pays. Il comptabilise des taux de pénétration ou des tranches d'âge et diffuse également des données sur les performances des «meilleurs *fans pages*» par pays, ainsi que des informations, par pays, relatives aux applications. *Cf.* le site Internet [www.socialbakers.com](http://www.socialbakers.com).

et institutionnel garantissant de manière durable la liberté d'expression, ce qui suppose l'adoption de réformes législatives et le déploiement de nouvelles structures indépendantes de régulation des médias.

L'EXEMPLE TUNISIEN VU PAR LES MÉDIAS ARABES :  
VERS UNE POSSIBLE EXTENSION DE LA CONTAGION RÉVOLUTIONNAIRE

Le soulèvement populaire en Tunisie pourrait créer un effet d'entraînement dans les régimes autoritaires de la région. En effet, moins de deux semaines après le renversement du régime tunisien, l'Égypte est entrée dans un mouvement protestataire conduisant à la chute d'Hosni Moubarak. Bien qu'il existe dans ce pays une presse d'opinion et des journaux indépendants, des sujets tabous, tels la fortune du clan Moubarak, le rôle de l'armée, la place de la religion dans la société. Si le mouvement social a pris de l'ampleur, depuis 2009 (11), les classes moyennes semblent y jouer un rôle moins important qu'en Tunisie. La pauvreté, voire la misère, touchent de très grands pans de la société. Il existe bel et bien des disparités locales. En Jordanie, des milliers de personnes ont manifesté, en janvier 2011, dans plusieurs villes, pour protester contre le chômage et l'inflation. Plusieurs sont ceux qui, dans le pays, ont réclamé la chute du gouvernement.

Malgré les mouvements spontanés des populations arabes qui suivent celui de Tunisie, il faudra certainement encore beaucoup de temps avant de voir des résultats tangibles. Le Maroc et l'Algérie, par-delà plusieurs similarités avec la Tunisie, gardent leurs propres spécificités politiques. Il est peu probable que Mohammed VI cesse de sitôt sa politique de la peur conduite d'une main de fer dans un gant de velours. Pour ce qui est des généraux à Alger, ils ne sont sûrement pas plus enclins à accepter un pluralisme politique et, par là même, à remettre en cause leurs privilèges économiques aussi facilement. Quant à la situation en Libye, le prix payé pour chasser du pouvoir Mouammar Kadhafi, en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1969, est cher tant sur le plan humain que matériel et il va falloir de l'émancipation citoyenne pour que le peuple libyen reconstruise un nouveau système politique, sain et libre. L'épreuve de force se poursuit également en Syrie, avec des hommes s'accrochant au pouvoir et promettant une guerre civile avec tout ce qu'elle peut charrier comme drames humains. Le monde arabe est donc en ébullition.

Toute étape transitoire est, toutefois, unique, puisqu'elle dépend des spécificités de chaque société. Bien sûr, le modèle tunisien pourrait inspirer d'autres populations sous le coup de régimes autoritaires, d'autant qu'elles souffrent souvent de problèmes semblables à ceux qui ont poussé les Tunisi-

(11) Il y a eu en 2009 plus de mille mouvements de grève, touchant non seulement les ouvriers, mais aussi les autres professions, y compris libérales.

siens à se soulever. D'ailleurs, d'autres «immolations par le feu» ont eu lieu dans d'autres pays d'Afrique, comme en Algérie, en Mauritanie, en Égypte, au Maroc, en Syrie ou au Yémen. Ces gestes sont interprétés par les médias comme la volonté d'imiter l'exemple tunisien et de renverser le régime en place. En Algérie, des manifestations ont eu lieu contre la hausse des prix de produits alimentaires de base. Le «cas tunisien» a été très observé par les médias du monde, notamment les journaux arabophones, qui étaient nombreux – cela, dès le samedi 15 janvier 2011 – à saluer le départ de Ben Ali sous la pression de la rue.

«*La révolte populaire des Tunisiens est à présent le nouveau phare du monde arabe*», estimait le quotidien algérien *El-Watan*, pour lequel «*la rue algérienne n'a pas hésité à faire le parallèle entre ces actes et celui du jeune Tunisien de Sidi Bouzid. [...] L'effet de contagion est à craindre, surtout que les ingrédients que l'on trouve en Tunisie sont aussi présents en Algérie. Les inégalités sont de plus en plus importantes. A l'asservissement du peuple s'ajoutent la corruption généralisée et la misère. Il suffit d'une étincelle pour allumer un brasier*» (12).

Le quotidien libanais *An-Nahar* prévoyait de son côté «*des répercussions dans plus d'un pays de la région*» (13). Les slogans brandis par des dizaines d'Égyptiens au Caire, dès le 14 janvier, scandaient déjà : «écoutez les Tunisiens, c'est votre tour les Égyptiens!» *Le Soir* d'Algérie parle concrètement d'une «*contagion tunisienne*» (14). Pour le quotidien libanais *Al-Hayat* (15) : «*le peuple tunisien respire aujourd'hui et se rattrape de plusieurs années d'oppression et de répression; mais le réveil risque d'être dur et les Tunisiens découvriront peut-être demain que leurs nouveaux dirigeants ne méritaient pas qu'ils se donnent tant de mal. [...] La question qui reste posée est la suivante : qui va diriger la Tunisie et cette dernière connaîtra-t-elle le même sort que l'Iran ou l'Irak?*» (16).

Le succès, ou non, de la transition démocratique tunisienne est, certes, un signe très attendu dans les médias du monde. Afin de réussir cette transition, il faudra sans doute transformer le fonctionnement des institutions politiques, dont le point de départ sera l'adoption d'une nouvelle constitution nationale. Il faudra également rétablir les libertés publiques fondamentales indispensables à un véritable État de droit. En effet, plusieurs questions surgissent lors des périodes de transition, notamment au sujet de la participation politique des citoyens, du choix des modèles économiques

(12) *El Watan*, 15 janv. 2011.

(13) *An Nahar* (Le Jour) est le premier quotidien de langue arabe au Liban, fondé le 4 août 1933. Cf. le site Internet [www.annahar.com](http://www.annahar.com).

(14) *Le Soir* d'Algérie, 18 janv. 2011.

(15) Créé en 1946 par le Libanais Kamel Mroué, le quotidien ferme en 1979, suite au déclenchement de la guerre civile libanaise. Le journal a été relancé en 1988, grâce au financement du prince saoudien Khalid Ibn Sultan, qui en devint le propriétaire en 1996.

(16) Cf. le site Internet [www.international.daralhayat.com](http://www.international.daralhayat.com).



capables d'encourager l'emploi et de lutter contre les disparités sociales, mais aussi de la gestion de rythme du changement.

L'expérience chilienne, par exemple, qui a conduit au renversement du régime dictatorial de Pinochet, a opté pour le maintien du modèle économique instauré par ce même régime, tout en apportant des ajustements structurels initiés par des hommes d'affaires, à travers l'accélération de la croissance économique et la réduction du taux de pauvreté. Au Mexique, où l'accent a été mis sur la prévalence des considérations politiques, une démarche progressive a été adoptée pour l'introduction d'une réforme politique : cela a permis de mettre fin au régime du parti unique au pouvoir qui a marqué la scène politique mexicaine durant 70 ans.

Bien que le peuple tunisien savoure cette étape historique, le marasme économique est une des sources de mécontentement et d'angoisse dans la Tunisie post-révolutionnaire, où le taux de chômage continue de grimper et les mouvements sociaux de se multiplier. La chute de la fréquentation touristique est ravageuse sur les côtes, même si les émigrés, revenus d'Europe pour les vacances d'été, ont su profiter des tarifs préférentiels pour aller à l'hôtel.

Pour l'instant, la Tunisie demeure un objet d'espérance plutôt que de craintes. Ce n'est ni l'armée, ni un groupe de politiciens qui mène la transition, mais plutôt un mélange hétérogène d'institutions, de forces politiques, de syndicats et d'associations cherchant, par la voie du dialogue et des négociations, à réussir la transition démocratique. *«Lorsqu'un jour le peuple veut vivre, force est pour le destin de répondre, force est pour les ténèbres de se dissiper, force est pour les chaînes de se briser»*. Cette citation du poète tunisien Abou Al Kassem Achabbi prend désormais tout son sens.

#### PREMIERS ELECTIONS LIBRES EN TUNISIE

Neuf mois après la chute de Ben Ali, le pays connaît les premières élections libres de son histoire. Plus de 7 millions d'électeurs se sont mobilisés, dimanche 23 octobre 2011, pour élire leurs représentants à l'Assemblée constituante. Le taux de participation s'approche de 70 %. Ennahda (17) («renaissance» en arabe) obtient 90 sièges dans l'assemblée constituante de 217 élus, suivi par le Congrès pour la république (CPR, gauche nationaliste) avec 30 sièges, soit 13,82 %, et Ettakatol (18) (Forum démocratique pour le travail et les libertés) avec 21 sièges (9,68 %). Face à cette majorité, les autres partis de gauche se rangeront dans l'opposition. Le poste de la présidence de la Constituante revient au chef d'Ettakatol, Mustapha Ben Jaa-

(17) Le mouvement, interdit sous l'ancien régime, est légalisé le 1<sup>er</sup> mars 2011. Son leader, Rached Ghannouchi, est revenu fin janvier après 20 ans d'exil à Londres.

(18) Ettakatol (Regroupement), membre de l'Internationale socialiste, est l'héritier de l'opposition démocratique et sociale au régime de Bourguiba, dont il revendique l'héritage moderniste.

far. La présidence de la République est attribuée à Moncef Marzouki (19), leader du CPR. Hamadi Jebali, le numéro 2 d'Ennahda, est appelé à diriger le futur gouvernement.

### *La victoire des Islamistes, une surprise?*

Après le coup d'État du 7 novembre 1987, Ben Ali succédant à Bourguiba, promet un véritable changement. En quelques mois, plusieurs détenus politiques sont libérés et le paysage de l'information s'est métamorphosé. La radio et la télévision organisent des débats auxquels participent des opposants notoires, jusque-là interdits d'antenne. De nouveaux titres enrichissent désormais les kiosques : *El Badil* (Alternatif) pour le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT prononcé POCT) et *El Fajr* (l'Aube) pour Ennahda, appelé avant 1989 le Mouvement de la tendance islamique (MTI). Un vent de multipartisme semble souffler sur la Tunisie, d'autant plus que Rached Ghannouchi, leader du parti Ennahda, a été gracié, à l'occasion de l'Aïd el Fitr (20), en mai 1988, après avoir été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en septembre 1987, sous Bourguiba.

Le 2 avril 1989 ont eu lieu les premières élections sous Ben Ali. Celui-là, convaincu que la deuxième force politique du pays montera des rangs de la gauche dite laïque et que les islamistes ne feront qu'un score infime, découvre avec stupéfaction que le verdict des urnes est d'une toute autre nature. Officiellement, Ennahda se voyait reconnaître une moyenne nationale de 13 % des suffrages, un score que ses représentants contestaient, affirmant avoir été élus avec 35 % des voix. Ces élections censées, en théorie, conduire à la reconnaissance du MTI, ont permis de renouer avec le cycle répressif du temps de Bourguiba. Le 8 juin 1989, Ennahda se voit donc refuser son visa au motif que ses dirigeants sont encore sous le coup de la condamnation de la Cour de sûreté de l'État.

C'est donc, à notre sens, sans grande surprise que le parti islamiste récolte la majorité des voix aux premières élections libres en Tunisie. Le parti, réprimé et persécuté pendant 23 ans, incarne pour beaucoup de Tunisiens la rupture avec l'ancien régime et la lutte contre la corruption. De ces années d'opposition, Ennahda a acquis une maturité politique. C'est le plus structuré des partis, dont beaucoup ont été créés dans l'euphorie de la révolution et dont certains ne disposent pas de base populaire. De surcroît, la campagne d'Ennahda a été la mieux organisée et maîtrisée. Persuadé du besoin d'une réaffirmation identitaire d'une société tunisienne certes ouverte sur le monde, mais très attachée à ses références religieuses, le discours public s'avère modéré et rassurant. Toutefois, il semble bien plus

(19) Moncef Marzouki est professeur de médecine, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et président du Congrès pour la république (CPR) fondé en 2001.

(20) Fête religieuse musulmane qui succède au mois de jeûne du Ramadan.

«musclé» dans les mosquées. Bien que les dirigeants d'Ennahda affichent leur modération devant la presse, se réclamant ouvertement du «modèle turc» (21), la base du mouvement est nettement plus conservatrice. Le nouveau visage, modéré ou radical, d'Ennahda ne sera connu qu'en observant ses dirigeants à l'œuvre.

Ce choix démocratique demeure pour plusieurs pays occidentaux incompréhensible, voire inquiétant. En France, particulièrement, démocratie rime avec laïcité, une vision sans doute propre à la France et à son histoire. Cette conception est totalement différente aux Etats-Unis par exemple : pour Adrien Lherm, «*la religion aux Etats-Unis est centrale dans la vie individuelle et dans la vie collective*» (22); «*Dieu est omniprésent : sur la monnaie, les billets et sur les autocollants qu'affichent les automobilistes entre autres. [...] Les Etats-Unis étaient le pays de Dieu*», explique le sociologue américain Robert Bellah (23). Les réalités en Europe sont plus disparates. En Grande-Bretagne, Grèce, Danemark et Finlande, la religion officielle est financée et organisée par l'Etat. En Italie, Pays-Bas, Suède, Portugal, Espagne, Italie ou Irlande, si la séparation de l'Eglise et de l'Etat existe, la religion historique est souvent privilégiée. Ces pays ont su ajuster leur modèle de laïcité au fil des années.

En Tunisie, des millions de citoyens se définissent d'abord comme musulmans, bien que les classes moyennes vivent souvent «à l'occidentale» et que le statut de la femme compte parmi les plus avancés dans le monde arabe. La Constitution de 1956 déclare que l'Islam est la religion officielle et dispose que le Président doit être musulman (articles 38 et 40). Parallèlement, le gouvernement contrôle et subventionne les mosquées et paie les salaires des imams. Le pacte républicain s'est toujours fondé sur l'Islam comme religion officielle, parallèlement à la reconnaissance de l'exercice d'autres religions (chrétienne et juive). Pour Samir Bouzidi, «*le peuple tunisien a toujours vécu en harmonie sur son sol avec les adeptes des autres religions, a accueilli avec tolérance depuis 30 ans près de 150 millions de touristes, héberge avec hospitalité une centaine de milliers d'étrangers sur son sol et vient de courir au secours de milliers de réfugiés à la frontière libyenne*» (24).

Bien des militants d'une république laïque privilégient la conservation d'un Islam modéré dans l'espace public, mais dans le respect des libertés individuelles, afin de combattre l'intégrisme. La société civile semble détenir une grande opportunité pour se structurer et se développer en opposi-

(21) Le Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur), y est au pouvoir depuis 2002.

(22) Adrien LHERM, «Religion et laïcité aux Etats-Unis», Actes du séminaire «Du modèle américain à la superpuissance?», publiés par la Direction de l'Enseignement scolaire, en collaboration avec le CRDP de Versailles, disponibles sur le site Internet [eduscol.education.fr/cid46111/religion-et-laicite-aux-etats-unis.html](http://eduscol.education.fr/cid46111/religion-et-laicite-aux-etats-unis.html).

(23) Robert Neelly BELLAH, «Civil religion in America», *Daedalus. Journal of the American Academy of Arts and Sciences*, n° 96, 1967, pp. 1-21.

(24) *La Presse*, 30 oct. 2011.

tion au radicalisme religieux sous toutes ses formes. Toutefois, les peurs sont réelles et compréhensibles. D'ailleurs, plusieurs centaines de femmes continuent d'organiser des manifestations sur la Place du gouvernement et à la Kasbah pour revendiquer «la préservation des acquis de la femme tunisienne» dans la nouvelle constitution. Les décisions d'Ennahda sur les libertés individuelles, la situation de la femme, l'ouverture à l'Europe et au monde, ses actions économiques et sociales seront donc scrutées de près par la société civile, les ONG nationales et internationales et les médias, afin de dénoncer toute bavure.

### *Qu'en pensent les médias?*

Or, dans les médias occidentaux, les mises en garde contre cette victoire des islamistes se multiplient. La forte mobilisation (25) des Tunisiens pour les élections du 23 octobre a été, certes, fortement saluée, mais les résultats du scrutin ont été perçus comme un test qui donnera encore une fois le ton dans le monde arabe, voire comme une menace. Pour *Le Monde diplomatique*, «les Tunisiens ne s'y sont pas trompés et tous les observateurs ont noté non seulement la forte participation, mais aussi l'émotion et la joie de personnes qui faisaient la queue pendant des heures pour glisser un bulletin dans l'urne» (26).

Cet enthousiasme n'est pas partagé. Sur France-Inter, le titre du journal de 7 heures «Après le régime de Ben Ali, celui du Coran» (27), résume, selon Alain Gresh, «la position de toutes les chaînes de Radio France, mobilisée sur un anti-islamisme primaire» (28). La peur d'une «menace islamiste» apparaît bien dans l'article de Christophe Barbier titré «Après le printemps arabe, l'hiver islamiste?», dans lequel il écrit : «et si nous avions fourni, enfants béats de Danton et de Rousseau, le moteur démocratique au véhicule islamiste?» (29).

Ces «craintes» se sont accentuées par la déclaration du président du Conseil national de transition libyen le jour même des élections tunisiennes. Pour lui, la Charia sera la principale source juridique dans la future Constitution. Des peurs, mais aussi un amalgame médiatique grossier, tant les deux expériences sont radicalement différentes. En Tunisie, le contexte social, le rôle déterminant de l'état-major de l'armée et la maturité de la société civile ont permis de mettre fin à la dictature du clan Ben Ali et de

(25) Près de 1 500 journalistes ont assuré la couverture des élections du 23 octobre. 7,2 millions de personnes ont été appelées à se rendre dans l'un des 7 213 bureaux de vote en Tunisie et 479 bureaux à l'étranger. 11 618 candidats étaient en lice, répartis en 1 517 listes. 5 143 observateurs ont été accrédités par l'Instance supérieure indépendante (ISIE) lors des élections. 533 observateurs étrangers étaient à leur côté. Cf. *Le Temps*, 24 oct. 2011.

(26) *Le Monde diplomatique*, 27 oct. 2011.

(27) France-Inter, Journal de 7 h, 25 oct. 2011.

(28) Alain GRESH, «Tunisie, les éditocrates repartent en guerre», *Le Monde diplomatique*, 27 oct. 2011.

(29) *L'Express*, 25 oct. 2011.

réaliser un changement politique sans guerre civile et intervention militaire étrangère. Ces particularités laissent intactes les chances d'une transition démocratique en fonction des aspirations du peuple, des ressources du pays et des opportunités de la conjoncture régionale et internationale. Dans la Libye voisine, en revanche, il semble difficile de se prononcer clairement sur le degré de spontanéité et d'authenticité du soulèvement populaire de Benghazi contre le régime de Kadhafi. Une force armée a changé la nature d'un régime, ce qui est contraire au droit international, quelle que soit, par ailleurs, notre appréciation du régime en question.

En France, les inquiétudes des politiques ont été telles que les discours officiels reconnaissant la réussite et le succès des élections tunisiennes se sont fait attendre. De leur côté, les diplomates américains se sont empressés de saluer la victoire d'Ennahda en affichant leur confiance envers le parti élu : *«l'idée que des Musulmans pratiquants ne peuvent s'épanouir dans une démocratie est insultante, dangereuse, et fausse [...] La façon dont les partis se nomment a moins d'importance à nos yeux que ce qu'ils font réellement»*, a déclaré la secrétaire d'État Hillary Clinton promettant que l'Amérique *«travaillera avec eux»* (30).

Le miroir déformant de la distance et des idées préconçues dues à certaines réalités vécues en Europe contribue sans doute à entretenir la crainte des médias français (31) d'un tel changement en Tunisie. Alors que plusieurs partis de gauche s'appêtent à gouverner avec les islamistes, Jean Daniel dresse un étrange constat dans son article «Tunisie. Victoire programmée pour les islamistes» (32) : il s'étonne de voir qu'*«une bonne partie des opinions publiques, tant en Occident que dans les pays arabo-musulmans, s'étaient détournées des compétitions sportives ou de la crise financière mondiale pour s'intéresser à ce qu'il se passait dans un petit pays méditerranéen de 12 millions d'habitants»*, comme si elles avaient tort.

Les réactions des médias arabes sont partagées entre enthousiasme et scepticisme. Pour le journaliste Saïd Mekla : *«les élections en Tunisie constituent l'exemple à suivre pour les pays en voie de démocratisation dans la mesure où elles ont consacré le choix réel du peuple tunisien aux convictions multiples»* (33). Le quotidien algérien *El Watan* est, lui, plus sceptique : *«ceux qui ont affronté les dictatures et réussi à les chasser rêvaient de changement. Ils ont eu gain de cause. Mais la politique, se rendent-ils compte, c'est bien autre chose»* (34).

(30) «Clinton tend la main à Ennahda», 8 nov. 2011, disponible sur le site Internet [www.tunisienumerique.com](http://www.tunisienumerique.com).

(31) Voici quelques titres traduisant bel et bien la position de leurs médias vis-à-vis des élections en Tunisie : «Et si, en Tunisie, la démocratie passait par l'Islam ?», *Le Monde*, 27 oct. 2011 ; «L'impardonnable faute des laïcs tunisiens», *Libération*, 26 oct. 2011 ; «Elections en Tunisie : sous le jasmin, les cactus», *Le Figaro*, 26 oct. 2011.

(32) Cf. le site Internet [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com), 26 oct. 2011.

(33) *Le Temps d'Algérie*, 27 oct. 2011.

(34) *El Watan*, 26 oct. 2011.

En Tunisie, la tendance est à l'optimisme. Ainsi, selon Soufiane Ben Farhat : *«les Tunisiens ont entériné la liberté ce 23 octobre 2011. A ceux des commentateurs, spécialement français, qui ne le voient pas ainsi, je suis tenté de rappeler Marat, chantre de la Révolution française : 'nous venons enfin d'aborder dans l'île de la liberté et nous avons brûlé le vaisseau qui nous y a conduits'. Nous y sommes, nous y restons»* (35).

#### TRANSITION DÉMOCRATIQUE : L'ESPOIR D'UN PEUPLE

Il est certes difficile d'informer sur un événement aussi complexe dans son surgissement et ses conséquences que le soulèvement du peuple tunisien. Le traitement médiatique de la mobilisation populaire tunisienne révèle incontestablement des défaillances liées aux difficultés du journalisme, pris dans un événement inédit, et à l'héritage d'une opinion longtemps paralysée et désinformée, encore traumatisée et inquiète face à la persistance de certains signes du passé. A l'évidence, ces soulèvements populaires ouvrent une nouvelle phase dans l'histoire du pays, en modifiant le regard que le monde extérieur – les Etats européens en particulier – portent sur les Tunisiens. Ceux-là auront déjà réussi à briser le mur des représentations toutes faites, en vertu desquelles ils semblaient condamnés, pour longtemps encore, à rester en dehors de l'histoire et en marge des processus démocratiques. En ce sens, le soulèvement du peuple tunisien n'est pas un accident de l'histoire : c'est l'œuvre d'une société jeune et dynamique, ouverte sur le monde.

La révolution en Tunisie a été menée par un peuple réclamant la liberté, l'égalité, et la justice sociale. Ces valeurs sont partagées par les pays de la rive nord de la Méditerranée et d'outre-Atlantique. La transition d'un régime dictatorial à un régime démocratique est donc une phase critique. La Tunisie peut apparaître ainsi comme un exemple, un laboratoire, pour la fondation d'une démocratie dans un pays de culture arabo-musulmane. Un des enjeux principaux de la Constituante portera sur la nature du gouvernement et les pouvoirs des dirigeants. Ennahda propose un régime parlementaire unilatéral; les autres un régime présidentiel aménagé ou mixte. Indépendamment de l'accord sur le nom des dirigeants intérimaires, l'essentiel reste donc à définir.

Cependant, si la stabilité sécuritaire semble revenir progressivement en Tunisie, le vide institutionnel se fait encore sentir. Plusieurs secteurs sont à la recherche de programmes et de projets de restructuration, dont évidemment le secteur médiatique. Longtemps soumis au totalitarisme et à la

(35) *La Presse*, 31 oct. 2011.

censure, les médias découvrent, non sans difficultés, les joies et les contraintes d'une liberté d'expression tant convoitée.

Une longue phase d'apprentissage s'annonce donc désormais pour les médias tunisiens. Elle fait de la révolution tunisienne un champ d'observation de la communication au-delà de ses frontières.

